LE POUVOIR POLITIQUE DE LA LANGUE : MOT – SENS – DISCOURS

Ana GUȚU
Universitatea de Stat din Moldova,
Chișinău, Republica Moldova

Abstract. *The issue of the powers exercised by languages in societies is fascinating, because the impact of communication on the historical destinies of civilizations. This paper offers a semiotic perspective of the political speeches of candidates in the presidential elections in France 2017 Macron, Fillon and Marine Le Pen.*

Keywords: *speech, semiotics, classification, structure, power of language.*

La problématique des pouvoirs exercés par les langues dans les sociétés est tout autant passionnante, car l'impact de la communication sur les destins historiques des civilisations, des pays, des communautés est certainement déterminant. Comme nous l'avons mentionné, le pouvoir politique est exercé par la langue à travers les textes des lois, des documents normatifs, mais aussi, et surtout, par le biais des discours des politiciens. *(*Guțu*, 2014).*

La définition du discours. Le discours oral, aussi bien que le texte écrit, en tant que verbalisation de la langue dans la chaine parlée ou écrite, représentent les deux voies de l'actualisation du système de la langue. La délimitation entre le discours oral et le texte écrit continue de faire dispute entre les herméneutes et les analystes du discours. Une chose est certaine – les textes écrits et les discours prononcés oralement, mais ayant à la base, le plus souvent, des textes écrits et pensés, constitue le patrimoine inéluctable de toute langue, qui lui permet de s'appeler « langue naturelle » et de survivre dans le temps. Il serait, bien sûr, d'un certain point de vue, un peu discourtois, de mettre aujourd'hui le signe d'égalité entre « texte » et « discours ». Discourtois par rapport aux théoriciens consacrés, car l'analyse de discours s'est déjà frayé une place au soleil des sciences du langage en essayant de bien cohabiter à côté de l'herméneutique. Tout de même, en respectant « la division des sphères d'influence », il faut rappeler que, par exemple, la traductologie selon la théorie de Seleskovitch et Lederer, considère aussi bien le texte que le discours, des entités parfaitement équivalentes quant à la soumission des deux aux règles de la traduction/interprétation de conférence. La naissance de l'analyse de discours en tant que théorie a parcouru le cheminement classique à partir du Cours de linguistique générale de Saussure, en suivant les recherches de Jean Dubois, pour ancrer durablement l'analyse de discours dans l'Ecole Française de Paris-Nanterre. Il est tout de même difficile d'identifier une doctrine ponctuelle qui fasse l'autorité en matière de définition, typologie et argumentation des discours. Les recherches se multiplient et elles sont très différentes les unes des autres, car aujourd'hui toutes les hypothèses théoriques sont déduites à partir des corpus.

Je reviendrai, donc, aux « anciens », pour faire marche arrière et m'inspirer plutôt de la source, en essayant de proposer une interprétation axée sur l'aspect sociopolitique du discours – celui qui compte dans l'exercice du pouvoir de la langue dans les sociétés en mouvement.

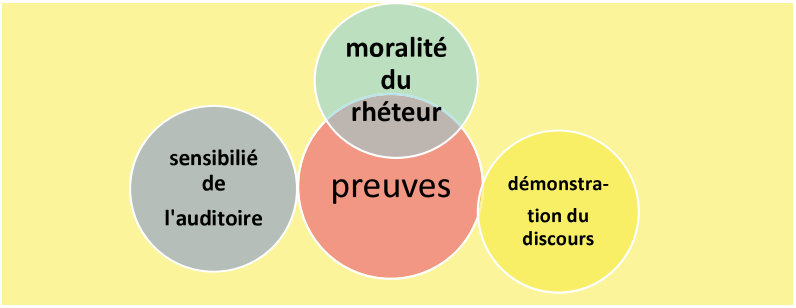
« La rhétorique » d'Aristote est un écrit philosophique programmateur, qui nous permet de définir et d'analyser le discours prononcé par un orateur. D'ailleurs, Aristote, opère avec le terme « discours », sans le confondre ou comparer avec le texte écrit. Notamment, cette clarté visant l'oralité du discours me semble bien précise et définitoire pour illustrer une analyse lexicale et sémantique d'une entité qui se veut aussi bien linguistique qu'extralinguistique.

Dans cet article j'envisage le discours en tant qu'unité fonctionnelle de la langue, conçue par un rhéteur, dans un certain endroit, à une certaine époque, adressée à un certain public, afin d'inciter les auditeurs à penser ou à agir d'une certaine manière.

Si simpliste que soit cette définition, elle me parait très commode pour l'illustration du pouvoir de la langue exercé dans les sociétés à travers les discours. Car à part d'avoir la fonction de référer à

la réalité objective et d'assurer la communication entre les humains, la langue est l'instrument tout puissant qui modèle les mentalités sociales.

On peut oser affirmer qu'Aristote définit y compris la structure sémiotique du discours, nous induisant l'idée que le discours est une structure équivalant au signe, et donc, dépassant le cadre de la linguistique. Il nous propose une triade, sensée à s'acquitter de la mission persuasive du discours. Le ***discours-persuasion*** serait le résultat de la fusion des ***preuves***, ayant trait à ***la moralité du rhéteur***, de ***la sensibilité de l'auditoire*** et à ***la démonstration du discours*** comme tel : « *Les preuves inhérentes au discours sont de trois sortes : les unes résident dans le caractère moral de l'orateur ; d'autres dans la disposition de l'auditoire; d'autres enfin dans le discours lui-même, lorsqu'il est démonstratif, ou qu'il parait l'être*." (Aristote, Rhétorique, Livre 1, Chapitre 2, art.III).



Graphe 1. La structure sémiotique du discours persuasif.

Le matérialisme philosophique d'Aristote détermine sa vision de la persuasion en tant que mission fondamentale du discours. *« La rhétorique est la faculté de considérer, pour chaque question, ce qui peut être propre à persuader. »* (Aristote, Rhétorique, Livre, 1, Chapitre 2, art. I). En d'autres mots – si tu tiens un discours public et tu veux convaincre l'auditoire – tu dois apporter des preuves. Selon Aristote, les preuves tiennent aussi bien de la réalité extralinguistique, matérielle, que de l'imagination et de l'artistisme du rhéteur.

« *Parmi les preuves, les unes sont indépendantes de l'art, les autres en dépendent. Les premières sont toutes celles qui ne sont pas fournies par notre propre fonds, mais préexistent à notre action. Tels sont les témoins, la torture, les conventions écrites et les autres éléments de même nature. Les preuves dépendantes de l'art, c'est tout ce qu'il nous est possible de réunir au moyen de la méthode et par nous-mêmes. Nous avons donc, en fait de preuves, à tirer parti des premières et à trouver les secondes.* » (Aristote, Rhétorique, Livre, 1, Chapitre 2, art. II).

De ces trois constituantes de la triade discursive, deux sont extérieur à l'acte discursif, et la troisième représente la démonstration-discours.

La première constituante de la triade discursive – c'est ***la moralité du rhéteur***, sa personnalité, car, selon Aristote, elle facilite la persuasion. Or, l'auditoire fait confiance à quelqu'un qui est bien, et donc, la probité de l'orateur apporte une plus-value à la persuasion. (Aristote, Rhétorique, Livre, 1, Chapitre 2, art. IV). La moralité du rhéteur est intérieure pour le rhéteur, mais extérieure pour l'auditoire.

La deuxième constituante de la triade discursive – ***les passions de l'auditoire***. « *Nous portons autant de jugements différents, selon que nous anime un sentiment de tristesse ou de joie, d'amitié ou de haine*." (Aristote, Rhétorique, Livre, 1, Chapitre 2, art. V). Le discours est reçu par les auditeurs différemment, compte tenu de leurs humeurs, de leurs dispositions. Nous consid2rons que les passions de l'auditoire sont extérieures aussi bien au rhéteur, qu'à son intention discursive et à la démonstration-discours. Les passions des auditeurs sont très individualisées et leur somme ne garantit pas une réception uniformisée du discours du rhéteur.

La troisième constituante de la triade discursive – ***la démonstration***, est, en fait, le discours comme tel du rhéteur. Ce discours, selon Aristote, à son tour est composé des ***enthymèmes*** et des ***exemples***. Les exemples forme la suite des preuves réelles, matérielles ou expérientielles, et constitue la démon-

stration par induction. Tandis que les enthymèmes sont des syllogismes que le rhéteur construit soit à la base des raisonnements correspondant et découlant des faits réels, soit en à la base des raisonnement déductifs (amalgame entre les faits et les expériences réelles et les opinions induites suite aux comparaisons logiques). (Aristote, Rhétorique, Livre, 1, Chapitre 2, art. VII, VIII, IX). Ainsi, la triade discursive, en tant que macrosigne de la communication, contient au moins, une composante d'ordre idéatique, dont l'auteur et le porte-parole est le rhéteur en personne.

La classification des discours. Penchons-nous sur la classification des discours, suivant l'expérience de *homo sapiens*. De manière ponctuelle les discours peuvent être classifiés selon le type d'auditoire, regroupant des individus d'un certain segment de la société, auxquels le rhéteur s'adressent. Ainsi, je propose une typologie « thématique » des discours : ***le discours politique, le discours social, le discours académique, le discours professionnel, le discours artistique, le discours judiciaire, le discours religieux***.



Graphe 2. Typologie « thématique » des discours.

Le discours religieux c'est le discours le plus ancien qui nous renvoie à la pratique de l'oracle, celle-ci ayant précédé la naissance de la philosophie. Le discours religieux avait comme mission la conviction d'accepter la croyance en la divinité de l'origine du monde, de l'homme et… de la langue.

Le discours académique vient diachroniquement après le discours religieux/philosophique, il apparait avec les premières universités, il est prononcé par les professeurs dans les cours des cathédrales, des églises et des monastères. La fonction essentielle du discours académique est celle de semer le doute afin d'encourager la curiosité de la recherche, de la quête des connaissances, de la conquête de nouveaux savoirs.

Le discours artistique est aussi celui littéraire, conçu par les écrivains, mis dans la bouche de l'acteur, des gens de talent, en commençant par les acteurs des théâtres ambulants et en terminant par les grandes salles de spectacles – opéra, comédies, cinéma etc. Le discours artistique a la mission d'actualiser la fonction esthétique de la langue – le discours artistique émeut, fait pleurer ou rire, enchante ou nous accable de tristesse.

Le discours judiciaire à part d'actualiser la fonction persuasive de la langue, incarne diachroniquement l'histoire de la pensée juridique et la constitution du système de droit européen/continental. D'ailleurs, Aristote dans sa ***Rhétorique*** fait le plus souvent référence au discours judiciaire en tant que modèle rhétorique englobant la maitrise de marier les enthymèmes et les exemples. La fonction persuasive de la langue trouve dans le discours judiciaire sa matérialisation la plus importante, car la maitrise et le talent du rhéteur (avocat ou accusateur public) a influencé directement les décisions des juges, envoyant les inculpés sur l'échafaud ou en les condamnant à la perpétuité, ou en leur rendant la liberté.

Le discours professionnel est d'une création plutôt récente, moderne il apparait avec le progrès technico-scientifique et représente les productions discursives liées aux activités humaines dans les sphères professionnelles – médecine, chimie, physique, écologie etc. Le discours professionnel actualise la fonction glossématique de la langue.

Le discours social est le produit du modelage des mentalités des travailleurs qui ont besoin de protection sociale contre « l'hégémonie des patrons », pour utiliser un syntagme marxiste. Les

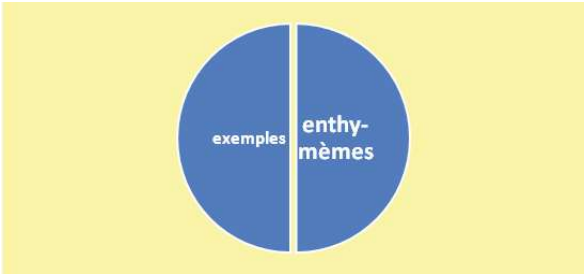
syndicats, les organisations non-gouvernementales marquent l'apparition de ce genre de discours qui actualisent la fonction phatique de la langue, mettant l'accent sur les liens de solidarité qui se tissent entre les rhéteurs et l'auditoire.

Le discours politique incarne le talent oratoire des hommes du pouvoir, de l'élite des sociétés et représente le produit le plus puissant qu'une langue peut fournir de sorte à influencer l'histoire des nations, des sociétés, des empires, des guerres et des révolutions. Le discours politique semble être le type de discours le plus transparent, le plus connu par le public large, le plus débattu, le plus critiqué ou le plus accepté (en fonction des options politiques de chaque membre d'une société).

Les rhéteurs-politiques – les hommes du pouvoir sont les membres d'une société, capables d'exploiter et de dompter les ressources linguistiques à leur bonne guise, ils génèrent des discours « tout puissants », sensés de se plier sur les fors intérieurs des quidams jusqu'à l'appropriation des idées et des phrases toute faites, enracinées dans le dire collectif d'une société à une période de temps donnée – une sorte de « prêt-à-parler» qui survivent dans l'histoire comme les philosophèmes des personnalités les plus marquantes. La maitrise excellente de la langue, les jongleries sémantiques, les habiletés oratoires assurent aux hommes, aspirant aux brides d'une nation, la clé de la victoire – convaincre pour venir et se maintenir au pouvoir. Un politicien qui dompte le discours domptera surement les cerveaux des citoyens.

Aristote met un signe d'égalité entre **la rhétorique** et **la politique**, pratiquement superposant la langue/le discours au pouvoir politique : *« Il s'ensuit que la rhétorique est comme une branche de la dialectique et de l'étude morale qui mérite la dénomination de politique »* (Aristote, Rhétorique, Livre 1, Chapitre 2, art.VII).

Le discours-démonstration, selon Aristote, est fait d'exemples et d'enthymèmes (syllogismes). La question visant le pouvoir de la langue exercé par le discours politique, mis dans la bouche d'un politique, mène immanquablement à celle de la proportion établie entre la partie « exemples » et la partie « enthymèmes » :



Graphe 3. Equilibre idéal entre les exemples et les enthymèmes.

Le graphe, de manière idéale, nous suggère un équilibre entre les deux, c'est à nous de réfléchir quelles sont les proportions possibles dans le cas des discours politiques, en fonction de leurs typologies.

Ainsi, je propose une classification conventionnelle du discours politique, compte tenu de l'intention du rhéteur et selon le corpus des plus fameux discours prononcés à la longue de l'histoire.

Le discours politique, selon le but du rhéteur qui veut convaincre l'auditeur, peut être classifié de manière antinomique : ***vainqueur - défaitiste, agressif - conciliant, offensif - défensif.*** Le discours vainqueur est structuré autour des concepts *victoire, enthousiasme, gloire, courage, grandeur, guerre*. Le discours défaitiste est structuré autour des concepts *inopportunité, impossibilité, sacrifice, cession, incapacité*. Le discours agressif est axé sur les concepts *attaque, incrimination, offense, discrimination, moquerie*. Le discours conciliant se base sur les concepts *compromis, paix, équilibre, négociations, entente*. Le discours offensif est construit autour des concepts *initiative, avancement, combat, insistance, force*. Le discours défensif est bâti sur les concepts mea *culpa, contestation, négation, démission, regret.*



Graphe 4. Typologie des discours politiques selon l'intentionnalité. .

Les binômes antinomiques *vainqueur – défaitiste, agressif-conciliant, offensif-défensif* sont facilement repérables dans l'histoire des discours les plus fameux. Chaque discours politique est lié à une situation communicationnelle et historique particulière. Le contexte change, mais l'intention du vouloir dire du rhéteur l'oblige de choisir des mots ayant certains sens. ***Le choix des mots*** s'avère être déterminant pour l'élaboration d'un discours politique.

Et, ce choix des mots est de plus en plus précautionneux, attentif, aboutissant à des nuances sémantiques subtiles, difficilement à comprendre par les auditeurs. Le phénomène est dû à l'intention de l'orateur à redire par des euphémismes la nature des choses. La tendance d'éviter la droiture de la parole adressée est appelée « langage politiquement correct » (Françoise Nore, Politiquement correct). Mais, en fait, ce langage est incorrect par rapport à la clarté du raisonnement.

Le langage politiquement correct est apparu aux Etats Unis dans les années -70 afin de combattre la discrimination linguistique par rapport à des minorités de tout genre. On dit ainsi IVG – interruption volontaire de la grossesse au lieu d'avortement, malvoyant au lieu d'aveugle, ou SDF – sans domicile fixe – au lieu de clochard. (Montserrat López Díaz, L'euphémisme, la langue de bois et le politiquement correct). La langue de bois est un autre type de « lâcheté » lexicale, pratiquée par les politiciens dans leurs discours défaitistes ou défensif, car cela leur permet d'atténuer ou de justifier les mesures contraignantes administratives ou à expliquer certains échecs de la politique publique menée. Il y a toute une série d'astuces qui permettent de diluer le côté négatif et désagréable de l'information contenue dans un discours politique – l'utilisation des pronoms impersonnels, des substantifs, des paraphrases etc.

Le discours politique est aussi fournisseur des phrases qui, une fois lancées par des politiciens célèbres, se « démocratisent » en obtenant le statut de « sagesse » et reste dans la mémoire collective nationale et, aussi celle internationale, par le biais de la traduction, bien sûr. Le pouvoir des mots assemblés dans ces phrases transgresse le temps et les espaces. « *Veni, vidi, vici* » - Caesar. « *Blood, toil, tears and sweat /Sang, larmes, transpiration et fatigue* » - Churchill, 1940 – dire la vérité c'est aussi un discours politique. « *Ask not what your country can do for you/Demande non pas ce que le pays a fait pour toi, mais ce que tu as fait pour ton pays*.", John F. Kennedy, 1961. « *Ich bin ein Berliner/Je suis berlinois* » John F. Kennedy, 1963. « *I have a dream /J'ai un rêve*» Martin Luther King,1963. "*An ideal for which I am prepared to die/Un ideal pour lequel je suis pret à mourir*" Nelson Mandela, 1964. "*Tear down this wall/Abattez ce mur*" - Ronald Reagan, 1987. "Yes we can/Oui, nous pouvons" Barack Obama, 2008.

Comme le pouvoir des discours politiques est exercé sur les sociétés à des périodes précises, j'ai décidé de réaliser une brève étude synchronique ayant pris l'exemple de la campagne présidentielle 2017 en France.

Cette campagne nous offre la possibilité d'analyser les discours des candidats afin de dégager le pouvoir des mots, des phrases-slogans, conçus par les écrivains des discours, mais aussi dégagées par les auditoires-récepteurs.

Je vais m'arrêter sur trois discours de trois candidats crédités de chances pour accéder au second tour des élections – ***François Fillon, Marine Le Pen et Emmanuel Macron***. Sans oublier que « *L'activité de langage se déploie toujours dans des situations sociales qui impriment leurs marques à cette activité et à ses réalisations langagières. »* (Boutet, 2016, p.45), nous allons ob-

server cette empreinte qui, est unique dans son genre, à des étapes différentes de développement de la société. Pratiquement chaque discours politique est rapporté à une séquence sociétale marquée d'événements et actions irrépétibles, peut-être semblables, mais jamais identiques.

François Fillon s'est vu dans un vertige désagréable lié à l'affaire des emplois fictifs de sa femme et de ses enfants. En pleine campagne présidentielle Fillon est interpellé par la justice, est abandonné par certains de ses camarades de parti et certains de ses électeurs. Pourtant, il prononce le fameux „*j'irai jusqu'au bout"* qui a été critiqué par les médias, par ses électeurs, car Fillon avait promis de se retirer de la course le cas où il serait interpellé par la justice. Le discours tenu sur la place de Trocadéro à Paris le 5 mars 2017 lors d'un grand rassemblement d'environ 200 000 personnes semble être un des plus importants de sa campagne, car il était attendu aussi bien par la presse que par ses fans. Certains croyaient que Fillon allait quitter la course en faveur de Juppé. Dans les conditions d'une déception causée par son interpellation judiciaire, François Fillon devait faire preuve d'une habileté discursive particulière afin de repersuader les hésitants. Selon moi, il a réussi à le faire. Son discours de Trocadéro est un discours très complexe qui réunit à la fois des éléments de ***mea culpa, d'offensive – d'attaque des opposants, de glorification.*** Toutes ces lignes directrices sont dressées dans le discours grâce au choix des mots, qui, à leur tour, sont assemblés dans des figures de pensées.

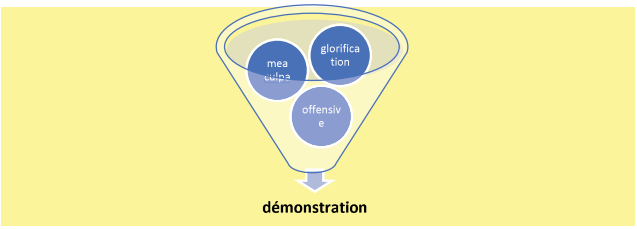
Pour ne pas s'axer trop sur la mea culpa, Fillon utilise tout un choix de phrases par lesquelles il s'adresse au public, en usant excessivement du pronom personnel *vous* : *Vous êtes une « certaine idée de la France », vous vous battiez, Vous êtes la France, Vous êtes la République, Vous êtes la preuve vivante, Vous êtes les électeurs de la droite et du centre* etc. Fillon a très rarement prononcé le pronom *je*, même si ce pronom est le mot le plus important pour faire la *mea culpa* : *Je ne parle pas seulement pour moi, mais parce que la démocratie vous appartient, à vous ! je suis un homme pudique, Je n'ai jamais été dans le schéma de ceux qui sont animés par une ambition personnelle dévorante* etc. Et, bien sûr, la glorification de la France et de ses valeurs est très présente dans le discours, car, *« La volonté d'emprise sur les citoyens au moyen des mots et des discours atteste de la force potentielle du langage sur les citoyens : sur leurs actions, leurs comportements, mais aussi sur leur conscience.* » (Boutet, 2016 : 54). Et quel meilleur remède pour enflammer l'auditoire que celui de la fierté nationale : *La France des paysans, la France des cathédrales, des châteaux et des sans culottes, la France qui a brillé et qui continue de briller dans les arts, les sciences et les technologies, la France qui oppose aux terroristes et aux tyrans sa force morale et militaire ; La République est née de siècles de combat pour faire triompher l'intérêt général ; Elle se relève toujours et c'est la faute à Voltaire, à Rousseau, c'est aussi pour nous la faute à Victor Hugo, à Clémenceau, aux héros de 20 ans de la Résistance.» Vivre, c'est ne pas se résigner !", écrivait Camus etc.* Bien sûr, attaquer les opposants politiques est dans la nature des choses dans une campagne électorale, Fillon le fait à l'adresse de François Hollande et Emmanuel Macron : *Notre pays n'a pas été gouverné, il a été géré par le premier secrétaire du parti socialiste* ; *Et qu'importe si par un tour de joueur de bonneteau, c'est son ancien porte-serviette, M. Macron, qui prend maintenant le relais, adoptant son programme pour le plus grand bonheur des marchands d'illusions.*

La droitisation des discours politiques est un phénomène inévitable, aussi bien à gauche qu'à droite. Le thème de l'islamisme fondamentaliste, surtout dans les conditions des attentats terroristes qui ont secoué la France et l'Europe en général, est devenu un thème-phare pour tous les politiciens, le sujet de la sécurité des citoyens et de la gestion de l'immigration faisant partie désormais des discours politiques de campagne. Fillon introduit un néologisme – celui de l'*islamofascisme*. Il affirme qu'il aborde le sujet de manière ouverte : *Moi j'en parle et j'en parle fort. Contrairement à ceux qui temporisent et qui hésitent, je suis d'une détermination totale.*

Le final du discours est de nouveau une mise en avant du public-récepteur, afin de donner de l'importance à la démocratie, aux électeurs : *Parce que ce choix est le vôtre, celui de vos suffrages et à travers eux de vos espérances.* Une suite de questions rhétoriques mettent en avant le public : *Laisserez-vous les passions du moment l'emporter sur les nécessités nationales ? Laisserez-vous les intérêts de factions et de carrière et les arrière-pensées de tous ordres l'emporter sur la gran-*

deur et la cohérence d'un projet adopté par plus de quatre millions d'électeurs ? Vous laisserez-vous dicter par l'écume des choses ce choix décisif qu'une part de notre peuple a remis entre vos mains, le désir profond d'un renouveau, d'une fierté nationale enfin retrouvée ?

Bien sûr, la réponse négative est supposée, est sous-entendue, car l'orateur a aussi la tâche d'induire une opinion, de la cultiver: « *L'argumentation se soutient cependant autant de ce qu'elle dit en toutes lettres que de ce qu'elle laisse entendre.* » (Amossy, 2016 :190).

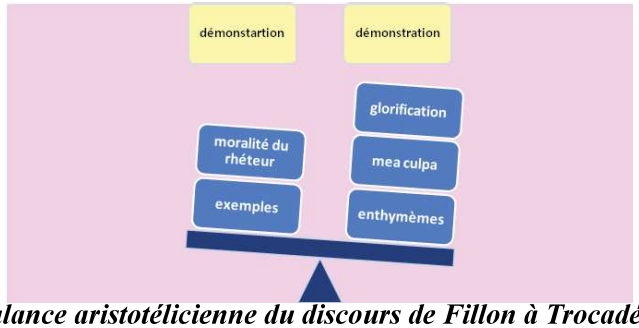


Graphe 5. La matrice thématique du discours de Fillon à Trocadéro.

Il est à noter que le discours de Fillon est imprégné de figure de pensée, et, leur présence est d'une réelle utilité pour l'orateur. Il doit déployer des efforts discursifs considérables afin de sensibiliser le public – d'abord, pour les faire accepter sa mea culpa, pour se faire pardonner, et, ensuite, pour affiner la critique très fléchée de ses contre-candidats. La métaphore, les épithètes incitent à avoir pitié de l'orateur, mais aussi à glorifiebla France et à rediriger le mécontentement envers les adversaires politiques de Fillon: *le dénigrement de ma personne sature l'information*; *cette charge contre moi est injuste, révoltante, instrumentalisée; héritiers d'un passé toujours présent; la France qui a brillé et qui continue de briller; la République est née de siècles de combat; j'en parle pour les courageux que le système décourage, les intrépides qu'il étouffe, les audacieux qu'il suspecte; je dois aussi m'interroger sur ceux qui doutent et fuient le navire; nous avons vu notre pays, petit à petit, descendre dans un long hiver historique; l'on continuait à dériver comme un bâton au fil de l'eau; le hollandisme a montré son vrai visage : ces synthèses impossibles, cette alternance d'attentisme et d'activisme poussif et brouillon, cette crainte constante d'affirmer clairement un cap, préférant caboter le long de l'actualité,* etc.

Au final de son discours Fillon s'inspire de Jacques Chirac, qui avait utilisé dans son discours de campagne présidentielle en 2002 le verbe « *gagner* » non seulement dans le sens « *gagner l'élection* », mais a étendu le sens du verbe jusqu'à « toute la France » (rappelons que c'était le duel Le Pen – Chirac au second tour) : « La France qui gagne ou perd ». Amossy remarque à ce propos : « *Plutôt que de redéfinir un terme, on peut jouer d'un mot en le transportant dans un autre domaine et en créant un jeu d'opposition.* » (Amossy, 2016 : 188). Fillon a joué du mot « *choix* », en étendant le sens jusqu'à la France *: « Parce que ce choix est le vôtre, celui de vos suffrages et à travers eux de vos espérances. Il sera, j'en suis sûr, celui de la France toute entière si nous nous ressaisissons tous ensemble dans un ultime effort ».*

Pour revenir à Aristote et la sémiotique du discours selon son schéma triadique ***moralité du rhéteur/disposition de l'auditoire/démonstration du rhéteur par enthymèmes-exemples***, le discours de Fillon vêtirait la balance et les proportions suivantes :



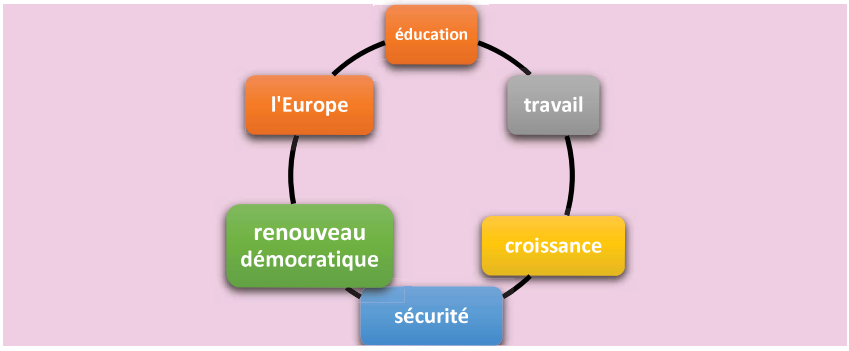
Graphe 6. La balance aristotélicienne du discours de Fillon à Trocadéro.

Il faut mentionner que François Fillon a lu son discours, ce n'était pas un discours improvisé, c'était un discours élaboré d'avance, très bien pensé et pesé. Peser les mots d'un discours, bien mesurer les significations, équilibrer les sous-entendus, mettre en évidence les flèches ciblant les contre-candidats – c'est là une véritable clé du succès d'un politicien parlant aux électeurs. Parfois, on peut parler des syntagmes « préfabriqués » dans les laboratoires des écrivains des discours, des responsables de la communication des politiciens : « *Ces éléments préfabriqués d'une argumentation servent plusieurs objectifs. Ils contribuent en premier lieu à verrouiller la communication publique d'un parti et d'un mouvement. L'argumentation est contrôlée, les discours sont formatés, cadrés et encadrés ».* (Boutet, 2016 : 29).

La lecture du discours (bien sûr, avec des détachements des yeux de la feuille bien dosés) par un politicien devant la foule des électeurs présente des atouts, mais aussi des inconvénients. L'atout principal est que les toutes les figures de pensées seront prononcées exactement telles qu'elles ont été conçues, sans failles de mémoires, atteignant ainsi les esprits de l'auditoire. En plus, la lecture permet de dominer mieux les émotions qui peuvent entraver « le fleuve » du discours. Pourtant, le grand inconvénient est la perception de l'auditoire, qui, toujours voudrait voir plutôt un politicien parler spontanément, librement, sans « aide-mémoire », regarder le public droit dans les yeux. Et c'est là, je crois, le secret de la popularité d'Emmanuel Macron – le candidat crédité avec le plus de chances pour accéder au second tour des élections présidentielles, selon les sondages. J'ai choisi son discours tenu à Caen, en Normandie, le 4 mars 2017. Il avait tenu son discours sur une scène illuminée, sans tribune, un micro fixé sur la nuque, déambulant sur cette scène, gesticulant et prononçant son discours sans aucun support papier.

D'abord, si on veut définir le discours de Macron selon les binômes proposés, on se rend compte qu'apparemment, il ne s'encadre pas de manière stricte dans aucun des trois binômes. Le discours de Macron se veut réconciliant (*Le fil rouge de ce projet, c'est de réconcilier l'efficacité et la justice*), excessivement équilibré, il ne contient pas d'attaques concrètes à ses adversaires politiques, plutôt des allusions à leurs programmes, dont on déduit les noms des contre-candidats (*qui prétendent dire que "moi, je vous défends, Françaises, Français, vous qui avez peur, parce que vous allons fermer les frontières, parce que nous allons dire : le problème, c'est l'autre, l'étranger, l'étranger du dedans comme celui du dehors"* – allusion claire à Marine Le Pen).

Le discours de Macron est structuré autour des « *chantiers* » de son programme politique. La particularité saillante de son discours est l'utilisation du pronom personnel « *nous* » dans tous les passages de son discours, en évitant le « *je*», s'identifiant ainsi à l'auditoire et en l'invitant à s'identifier avec son « *projet* » - un mot-phare de son discours politique. Aussi le discours de Macron serait-il structurable plutôt autour des mots-clés, des « chantiers » de son programme :



Graphe 7. La matrice du programme „hexagonal" de Macron.

Le discours de Macron est complètement dépourvu de figures de pensée, il abonde en reprises des mots à l'intérieur de chaque « chantier ». La répétition excessive des mots qui circulent d'une phrase à la suivante semble relever d'une stratégie de communication qui n'est pas du tout aléatoire. Ce n'est pas une simple passion de l'orateur pour le désir d'inculquer à l'auditoire des mots précis,

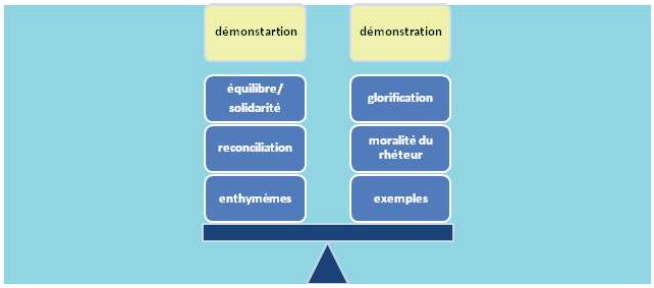
simples, mais c'est aussi la sureté que l'orateur veut acquérir : une fois séparé du public récepteur, **la pédagogie discursive** de l'orateur laissera des traces sures dans la mémoire des électeurs. En voilà quelques exemples om les mots remarqués sont repris de 2 à 10 fois dans les passages thématiques: le chantier *éducation – culture, éducation, identité, langue, jeunes, école* ; le chantier *travail – travail, entreprise, société, construire, bataille, réforme, entrepreneur, charges, créer, innover, chômage, formation* ; le chantier *croissance – économie, investir, transformer, infrastructure, numérique, efficace, modernisation, agriculture, tourisme, organisation* ; chantier *sécurité – sécurité, tolérance zéro, éloigner du territoire, laïcité, république* ; chantier *renouveau démocratique – renouveau démocratique* (6 fois utilisé)*;* chantier *l'Europe - l'Europe* (13 fois utilisé).

Cette « pédagogie discursive » de Macron s'inscrit très bien dans le concept de l'auditoire universel, lancé par Amossy : *« La question de l'auditoire universel recoupe celle de la capacité d'un discours situé à transcender les limites du temps et de l'espèce, et à convaincre un public qui dépasse de loin l'auditoire immédiat du philosophe ou de l'écrivain ».* (Amossy, 2016 : 77).

Sur les trois discours analysés celui d'Emmanuel Macron semble exploiter le plus habilement l'implicite, car il fait du slalom verbal pourvu qu'il ne nomme pas le contre-candidat qu'il ose critiquer assez courtoisement. D'ailleurs, c'est une habileté discursive assez convoité à présent, juste pour reprendre le concept du langage « politiquement correct », à la française, critiqué par Françoise Nore.

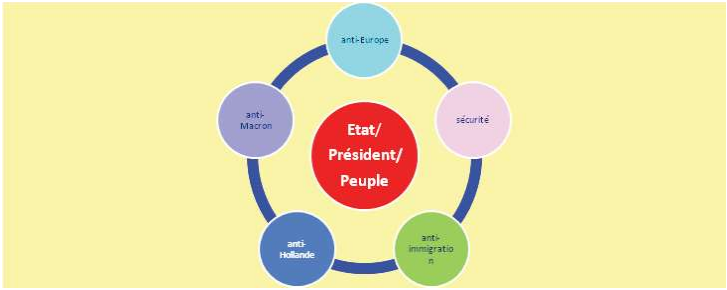
« *Le problème général de l'implicite est de savoir comment on peut dire quelque chose sans accepter pour autant la responsabilité de l'avoir dit, ce qui revient à bénéficier à la fois de l'efficacité de la parole et de l'innocence du silence » (Oswald Ducrot dans « Dire et ne pas dire* », cité d'après Amossy, 2016, p.191).

La structure sémiotique du discours d'Emmanuel Macron selon la triade d'Aristote aurait l'image suivante :



Graphe 8. La balance aristotélicienne du discours de Macron à Caen.

Le troisième discours que je vais analyser c'est celui de Marine Le Pen, candidate créditée avec la chance sure d'accéder au second tour des élections présidentielles. Elle a tenu son discours le 26 février 2017 à Nantes.



Graphe 9. Matrice du discours de Marine Le Pen à Nantes.

Le modèle du discours de Marine Le Pen représente une troisième matrice, différente des deux premières, car la candidate est elle aussi différentes des deux premiers candidats. Le disco-

urs de Marine Le Pen s'inscrit sans ambiguïté dans l'offensive pure et dure. Il n'y a aucune trace d'hésitation, de doute, de recul, de mea culpa dans tous ses propos, dans les inflexions de la voix ou dans le regard. Le discours a été lu par Marine Le Pen, donc, c'est un ouvrage appartenant à 100% à un écrivain de discours. Le mot principal, repris très intensément par l'oratrice c'est *l'Etat*, même plus souvent que les mot *nation*, peuple ou *patriote*. Tout son discours est construit autour du mot Etat, qu'elle critique et glorifie à tour de rôle : *...nous nous avons la chance d'être un Etat-nation ; un véritable accaparement de l'Etat ; mettre l'Etat au pas ; Être Chef de l'Etat, c'est représenter l'Etat, avec sobriété et prestance ; l'Etat faiblit ; la disparition de l'Etat ; L'Etat s'est décomposé ; cette usurpation qui diminue l'Etat ; L'Etat que nous voulons sera patriote ; Un Etat patriote c'est un Etat stratège* etc.

Les sujets de son discours sont bâtis autour de l'antithèse – figure de pensée centrale chez Le Pen, tissue à l'aide des antonymes morphématiques, ayant comme formant le préfixe négatif. Elle part de sa position politique antisystème pour déboucher vers les sujets de son interpellation, en voici quelques mots-clés : *non candidature (en parlant de Hollande), disfonctionnement, insensible, irresponsable, décomposition, déposséder, dépréciation, illégitime, antidémocratique, incontrôlé, inefficacité, incompétent, insuffisance, irrésolution, découragement etc.*

Le discours est transi d'un choix de mots s'inscrivant dans le champ thématique du négativisme, du désespoir : *malheureux*, *rien*, *infatué, abime, succomber, mépris, fatigue, amertume, calvaire, briser, intimider, cendre, colère etc.*

Les antithèses ont le soin d'opposer la personnalité de l'oratrice, autoproposée comme positive, au désastre des autres options électorales : *un homme d'Etat – une femme d'Etat ; Cinq ans c'est long quand le pays s'enfonce chaque jour davantage. C'est court et peut-être trop court quand il faut le réformer en profondeur ; Je veux transformer votre colère tellement légitime en un acte d'amour ; là où vous vivez le désespoir, vous puissiez à nouveau trouver des raisons de croire, d'entreprendre et de réussir ; l'immigration massive, légale et illégale; la joue droite puis la joue gauche; etc.*

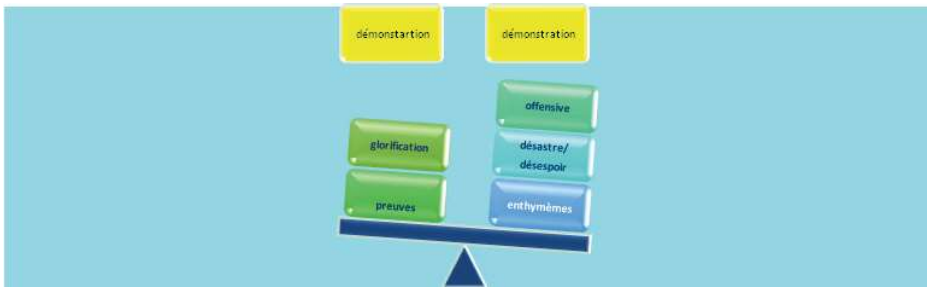
Les jeux de mots basés sur l'euphonie des morphèmes-suffixes ou la topique de la phrase sont appelés à „égayer" un peu le dramatisme discursif : *des mandats où dominent le clanisme et le clientélisme, le bricolage et le papillonnage, le pas grand-chose et parfois le rien ; Il existe des Etats sans nation, il existe des nations sans Etat* etc.

Comme les enthymèmes, très présents dans le discours de Le Pen, sont difficiles à imaginer sans métaphores et épithètes, celles-ci apparaissent au moment de la formulation des attaques à l'adresse des opposants et de leurs idées: *L'Union européenne est le cheval de Troie; ce traité funeste; se faire voler cette élection ; hurler avec les loups ; insensible aux sirènes de l'argent ; dégringolade de l'engagement public ; déposséder les Français de leur Etat pour le livrer aux appétits voraces du privé ; ce bras de fer entre l'Etat et les féodalités ; l'Union européenne a enchaîné notre pays etc.*

Bien sûr, pareillement aux deux candidats précédents, Le Pen réserve sa part à la glorification de la France : *Notre modèle est celui de la France, celui de Colbert ; La France est un pays d'ingénieurs et de chercheurs ; Les Français sont créatifs, inventifs ; L'attachement à la France et à ses valeurs, la connaissance de notre histoire nationale et de la culture française ;* même si ces phrases laudatives sont moins nombreuses que dans les discours des deux autres candidats.

Marine le Pen est directe, son discours n'a rien à voir avec le langage « politiquement correct » tel défini par Françoise Nore. Le Pen appelle les choses par les noms qu'elle croit appropriés. Elle critique directement Macron et Hollande (*Regardez d'ailleurs avec quel zèle les puissances d'argent prennent désormais ouvertement parti pour M. Macron ; Je lance un avertissement parce qu'ils doivent comprendre ce qu'implique la non candidature de François Hollande*;), sans pourtant prononcé le nom de Fillon, même si des allusions à son adresse sont faites très clairement (*Ce conférencier grassement payé aurait-il quelque chose à cacher*). Quant aux preuves aristotéliciennes, Marine Le Pen use des enthymèmes surtout, il n'y a qu'une courte partie de son discours imprégnée de chiffres - au sujet de la sécurité.

La balance aristotélicienne du discours de marine Le Pen aurait la représentation suivante :



Graphe 10. Balance aristotélicienne du discours de Marine Le Pen à Nantes.

Les écrivains des discours sont les « héros » de l'ombre du pouvoir politique de la langue. Eux, ils sont de vrais intellectuels qui élaborent ces discours, sur commande, bien sûr, et qui choisissent les mots exacts, avec des significations parfois très claires ou expressément ambiguës, selon la vision des politiciens et leurs programmes. C'est aux récepteurs-électeurs de comprendre les implicites des orateurs, et là où ils ne peuvent pas déceler le vrai sens des mots, les intellectuels leur viennent en aide : « *Là est le devoir de l'intellectuel qui est en capacité de « lessiver, laver les mots » selon ses propres termes. C'est-à-dire, qu'il est capable, s'il en a le courage, de redonner leur sens réel aux mots, leur sens « vrai » et de défaire le sens « faux » que le pouvoir des dominants veut leur donner et l'imposer aux dominés.* » (Boutet, 2016 : 56).

Tout de même, l'exégèse des discours politiques, faite souvent en temps réel, surtout lors des campagnes électorales, pour atteindre un degré maximum d'objectivité, nécessite un recul dans le temps. Ce laps de temps passé permettra une véritable « lessive » des mots et de meurs sens, pour en déduire l'essence. Par exemple, « *le fascisme islamique* » du discours de Fillon et « *la mafia de l'islam politique* » de Le Pen, font-ils allusion à la même compréhension du phénomène de l'immigration qu'Eric Zémour : « *Le « sans-papier » était l'ancien colonisé à qui on devait éternelle réparation, qui ne manquait jamais de nous rappeler notre crime originel pour relativiser et excuser son délit anodin; qui expiait de notre invasion passée de son territoire pour absoudre et occulter son invasion présente de notre territoire*. » (Zémour, 2014 : 416). ? Difficile de dire.

En guise de conclusion je vais juste insister sur l'existence du pouvoir politique réel, exercé par la langue à travers des discours de grands leaders politiques dans les différentes sociétés de différents pays, et, surtout, de rappeler la pérennité des postulats aristotéliciens valables de nos jours aussi, que j'ai juste appliqués synchroniquement à trois discours politiques, porteurs de trois visions politiques.

Emmanuel Macron a gagné la course présidentielle de 2017, il se portera à nouveau candidat en 2022, dans une conjoncture qui a radicalement changée à cause de la pandémie Covid-19. Certainement, les discours politiques de tous les candidats seront marqués par ce fléau qui a frappé la civilisation mondiale, en changeant nos comportements sociaux, économiques, politiques, individuels.

Sources :

ARISTOTE**,** La rhétorique. Oeuvre numérisée par J. P. MURCIA //http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/Aristote/rheto1.htm (consulté le 29.01.2017).

BOUTET, Josianne, 2016, *Le pouvoir des mots*, La disoute/Snédits, Paris.

AMOSSY, Ruth, 2016, *L'argumentation dans le discours*, Armand Collin, Paris.

ZEMMOUR, Eric, 2014, *Le suicide français*, Albin Miche, Paris.

GUȚU, Ana, 2014, *Les pouvoirs de la langue*, Sirius, Chisinau.

Les dix meilleurs discours de l'histoire**,** <<http://www.levif.be/actualite/international/les-10-meilleurs-discours-de-l-histoire/article-normal-89739.html / consulté le 14.02.2017

NORE, Françoise, *Politiquement correct,* //http://www.francoisenore.com/articles/l-hotesse-de-caisse-est-malentendante (consulté le 27.02.2017).